

La langue française en Algérie entre héritage historique et représentations des connaissances à l'ère du numérique et de la mondialisation

Karima AIT DAHMANE

Université d'Alger 2

ملخص

نريد من خلال هذا المقال الاهتمام بمسألة الرهانات الخاصة
بمكانة اللغة الفرنسية في الجزائر، التي أصبحت تشكل إرثا تاريخيا هاما
في ظل العولمة واستعمال الإنترنت.

نهدف من خلال ذلك إبراز الدور الذي تلعبه هذه اللغة الأجنبية
في عملية اكتساب المعارف والعلوم المختلفة.

1- Contexte et cadre de la recherche

Notre article se veut une réflexion globale sur les effets des contextes historiques et culturels sur la construction des représentations des connaissances à l'ère du numérique et de la mondialisation. Nous partons ici d'un double constat : 1) l'acquisition de n'importe quelle langue est fondée sur une certaine idée de son utilité dans la vie concrète ; 2) l'Internet, plus que tout autre moyen de communication de la « société de l'information », est au centre d'enjeux scientifiques et sociaux. Comment la langue de Molière s'est-elle imposée au cours de ces deux derniers siècles en Algérie, au point de devenir aujourd'hui une langue d'accès au savoir ? Dans quelles conditions, l'Internet peut-il promouvoir l'enseignement/apprentissage du FLE dans le domaine éducatif que ce soit à un niveau moyen, secondaire ou universitaire ? Que peut apporter le FOS à l'apprentissage/enseignement du français et en français ? Quels besoins de formation ? Telles sont les questions qui nous permettront de repérer, à travers un corpus constitué d'interviews avec des étudiants de l'Université d'Alger, les représentations associées à la langue française en Algérie.

2- La problématique sociolinguistique algérienne

La réalité coloniale a très gravement bouleversé le phénomène identitaire en Algérie, tant du point de vue de la langue arabe que de la langue berbère. Toutes les deux furent totalement marginalisées. De ce point de vue, Paul Bernard écrivait dans le *Bulletin de l'Enseignement des Indigènes de l'Académie d'Alger*, en 1908 :

« Le premier soin d'un peuple conquérant devrait être à mon avis de ruiner au plus vite la langue de ses nouveaux sujets... C'est le français qu'il faut aider, c'est le français qu'il faut répandre »¹.

2.1. La question linguistique dans la colonisation : le cas de la Kabylie

L'idée selon laquelle il fallait développer l'assimilation coloniale à partir de la Kabylie s'était emparée très tôt des colonisateurs, et dans leur diversité, alors même que les conditions de la conquête auraient dû démentir bien des arguments, la Kabylie ayant été à la fois la dernière région à être conquise, et la dernière à avoir été le théâtre d'une insurrection à la fois très violente et très sévèrement

réprimée en 1871. Pourquoi cet intérêt pour la Kabylie ? D'une part parce que les historiens rappelaient que son islamisation avait été tardive, d'où les efforts catholiques pour y développer leur ambition de reconquête religieuse. Pour l'historien Pierre FONCIN, le rapprochement entre Kabyles et paysans français s'imposait, en matière notamment de langue et de culture. Considérant que ces derniers disposaient de langues incomplètes, dégradées en patois, étant donné le manque de littérature écrite correspondante, et de ce fait en situation comparable au kabyle par rapport à l'arabe, il postulait à l'inverse que, puisque les paysans français étaient en train de perdre cette culture et cette langue volontairement, grâce à l'école, au profit du français national, on pouvait aussi faire l'hypothèse qu'il en pouvait être de même avec les Kabyles :

« le berbère s'efface peu à peu, comme chez nous le flamand, le basque, le bas-breton ou le provençal. A quoi bon l'empêcher de périr ? »²

Donc, si l'on pouvait leur présenter le français et sa culture dans ces conditions, ce qui supposait que l'on mette à leur disposition des écoles, qu'on leur démontre l'utilité supérieure de la langue du colonisateur, nul doute qu'ils seraient, plus rapidement que toute autre population autochtone soumise à la colonisation, ceux que l'on pourrait le plus facilement « conquérir moralement », suite normale de la conquête militaire.

Cependant, on remarquera que FONCIN sous-estimait deux questions importantes et de fait liées, d'une part la liaison langue-culture-religion, qui donnait à l'arabe, langue de la révélation coranique, de l'identité, un statut particulier, y compris en pays kabyle ; d'autre part que la « conquête morale » ne pouvait pas faire oublier la conquête injuste et la colonisation, le code de l'indigénat instaurant une infériorité permanente du sujet musulman par rapport au citoyen français : comment l'acquisition de la langue du vainqueur pouvait si facilement faire oublier tout cela ?

A cet égard, il serait opportun de préciser que la recherche de l'authenticité a conduit l'Association des Oulémas, fondée par Ben Badis en 1937, à créer des médersas où l'enseignement de l'arabe serait dispensé aux Algériens menacés par la « francisation ». De Constantine, Abdelhamid ben Badis lança son célèbre slogan :

« L'islam est notre religion, l'arabe est notre langue, l'Algérie est notre patrie ». L'impact des medersas sur la classe pauvre est très important, surtout sur « les enfants de la paysannerie moyenne ou pauvre, ou ceux des masses prolétarisées » qui constitueront plus tard une élite arabophone, profondément attachée aux valeurs et principes de la religion musulmane. (Queffélec, Derradji, Cherrad-Benchefra, 2002 : 22).

2.2. Le français entre héritage historique et volonté d'ouverture culturelle

Au lendemain de l'indépendance, malgré le manque de moyens, les héritiers des Oulémas ont mis au point une politique linguistique d'arabisation pour affirmer l'identité arabo-musulmane sans tenter de préserver les langues maternelles ou premières (tamazight et « derdja » (arabe dit dialectal ou parlé), qui sont utilisées essentiellement à l'oral ; l'arabe dialectal ne bénéficie d'aucune reconnaissance institutionnelle ou du moins n'est pas défini comme une variété distincte de l'arabe moderne ; *tamazight* est semi-officialisé (reconnu depuis peu comme une langue nationale). Dans cette même perspective, il convient de distinguer « l'arabe classique » de « l'arabe moderne », comme nous l'explique J-P Cuq :

«On doit, en réalité, distinguer malgré les dénominations courantes, l'arabe classique de l'arabe moderne. Le premier est la langue du Coran, de la théologie, de la littérature classique [...]. [L'arabe moderne] est une langue aux structures un peu simplifiées, au lexique plus ouvert aux sciences et à l'économie moderne [...]. C'est la langue de la presse, de la radio arabophone et de la plupart des administrations »³.

Loin des éternels débats sur l'arabisation, nous nous trouvons en Algérie devant « une volonté officielle d'arabisation et une situation de bilinguisme qui résultent parfois d'un héritage historique, parfois d'une nécessité subie (telle le recours à la coopération), parfois d'une option (telle que celle qui concerne les enseignements scientifiques), parfois d'une volonté délibérée, liée à une méfiance de principe vis-à-vis de la langue et de la culture arabes ». (G. Granguillaume, 1983 : 30).

La langue française, héritée du colonialisme, peut être constituée en « butin de guerre », selon l'expression de l'écrivain algérien Kateb Yacine, elle a été ramenée au statut de 1^{ère} langue étrangère depuis la généralisation de la langue nationale et officielle l'arabe standard et continue d'occuper une place importante en Algérie surtout depuis l'arrivée de M. Abdelaziz Bouteflika à la présidence de la République en 1997 :

« La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent, pour l'Algérie, des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale et officielle, ne saurait frapper d'ostracisme. C'est là une richesse à même de féconder notre propre culture et c'est pourquoi le français, à l'instar d'autres langues modernes, et plus encore en raison de ses vertus intrinsèques et de son ancienneté dans notre pays, gardera une place qu'aucun complexe, aucun ressentiment ni aucune conjoncture quelconque ne sauraient lui disputer ».
(A. Boucherit, 2002 : 54- 69).

Cependant, si les textes officiels (chartes et constitutions) parlent « d'ouverture sur le monde », de « dialogue de culture », l'expression « culture française » est soigneusement évitée, sans doute de peur de s'attirer les foudres des partisans de l'arabisation, qui considèrent la langue de Molière comme un simple instrument d'accès au savoir.

En somme, les décideurs politiques - obsédés par l'arabisation - ont privé le pays du multilinguisme⁴ pourtant bien réel dans la société. Bien entendu, et sans même évoquer ce que l'avenir allait démontrer d'erreur dans le choix du monolinguisme (une langue= une Nation), ce qui serait bien sûr trop facile, il nous paraît important de préciser que la première bataille qui intéresse la communauté universitaire, dans un contexte plus spécifiquement scientifique et directement relié à la mondialisation, est celle de la production de savoir et non celle que mènent les politiques linguistiques nationalitaires, qui ferment les horizons scientifiques, techniques et culturels.

3. « Le français demeure la langue de l'université ». Quel constat ? Quelles représentations ?

Dans le contexte universitaire algérien, il y a des données qui doivent être prises en compte : le plurilinguisme, le statut spécifique du français, l'Internet, le poids des représentations, un champ médiatique ouvert sur l'extérieur (chaînes de télévision Canal Algérie, TV5, TF1, France Télévision, Euronews...), un enseignement des sciences dispensé en français, etc.

Quel constat peut-on établir sur l'enseignement/apprentissage du français à l'université? Sans vouloir nous montrer trop pessimiste ou trop polémique: nous sommes dans une situation de crise. Il suffit à cet effet, comme le soulignent certains collègues enseignants, de consulter les copies des étudiants inscrits en licence de français pour se rendre compte que le problème est bien réel et qu'il ne cesse de prendre de l'ampleur d'une année à l'autre.

3.1. Le français est « la première langue de l'internet » en Algérie

Depuis la fin des années 2000, le web a pris une ampleur incroyable. Rarement une technologie ne se sera imposée à une telle vitesse. Certes, chaque jour, le français perd des positions face à l'anglais dans le monde mais il demeure une langue de grande diffusion en Algérie.

Nous avons travaillé avec un échantillon de 50 étudiants de l'université d'Alger dont le français possède le statut de langue étrangère. Voici les deux questions qui leur ont été posées :

1- L'Internet, avec ses puissants moteurs de recherche, peut-il promouvoir la langue française en Algérie ?

2- Y a-t-il une concurrence entre le français et l'anglais dans l'enseignement?

Les données que nous avons recueillies auprès des étudiants interrogés nous indiquent aussi que le français est la langue qui domine toutes les autres langues dans les relations familiales, universitaires et même professionnelles. Leurs réponses reflètent les multiples représentations qu'ils peuvent se faire de la langue française. Celle-ci continue à jouer un rôle déterminant dans

la diffusion des connaissances d'une manière générale et des sciences et des technologies d'une manière particulière :

- *« l'enseignement des langues étrangères dans le domaine éducatif- que ce soit à un niveau primaire, moyen, secondaire ou universitaire- devrait constituer une priorité » ;*

- *« le français est une langue de culture et d'échange partout dans le monde » ;*

- *« le français, l'unique langue d'enseignement en sciences et en médecine, permet l'accès à la documentation scientifique et technique » ;*

- *« il y a de tout sur Internet, des renseignements scientifiques, des catalogues (bibliothèques, commerces), des journaux, des littératures, des films, absolument tout » ;*

- *« Internet met à notre disposition plusieurs documents authentiques (œuvres littéraires, biographies, revues, cours...) qui pourront nous aider dans nos études »...*

Comme on le constate, l'accès aux moyens d'information (multimédia, documentation technique, revues..) a complètement bouleversé la situation pédagogique du fait du manque de documentation. De nombreux étudiants ont mis l'accent sur les possibilités offertes par Internet, sphère mondiale des écritures et des langues, dans le soutien à l'enseignement (préparation de cours, exercices pédagogiques, communications électroniques, accès aux banques de données documentaires mondiales, accès aux bibliothèques les plus richement dotées et les plus prestigieuses..).

L'Internet permet, à travers les réponses obtenues, de remplir les tâches suivantes:

a) l'interculturel (par les échanges et par la recherche sur les sites) ;

b) le multimédia (inclusion du son, image, vidéo et du texte) ;

c) l'autonomisation (vers une grande liberté de recherche) ;

d) la communication authentique (groupes de discussion, correspondance électronique) ;

e) la découverte des littératures du monde ...

Les réponses à la deuxième question montrent que nos enquêtés considèrent l'anglais comme la langue la moins importante à leurs yeux, accordant la primauté au français et à l'arabe moderne. Selon eux, le français apparaît comme indispensable à un cursus scolaire de qualité tandis que l'anglais, considéré comme langue étrangère seconde, revêt une importance plus grande pour la poursuite des études à l'étranger ou pour faire des études plus pointues dans le domaine de la recherche.

3.2. La nécessité de l'enseignement du FOS

Cet entretien semi-directif nous a permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle l'acquisition de la langue est fondée sur une certaine idée de son utilité dans la vie concrète. Nous nous proposons donc de réfléchir sur ce sujet en nous plaçant dans la perspective de la didactique actionnelle, c'est-à-dire en considérant le côté pratique et praticable du français langue étrangère comme outil de communication, ce qui soutient la nécessité de l'enseignement du FOS⁵.

Etant donné un certain flou dans la terminologie de la didactique du FLE, nous croyons utile de préciser un point important : il appartient à J-M Mangiante et C. Parpette d'avoir tracé de manière définitive la frontière entre le français de spécialité et le FOS, c'est ainsi, que la distinction entre français de spécialité et FOS recouvre au plan institutionnel et didactique deux logiques : celle qui relève de l'offre et celle qui relève de la demande : la 1^{ère} est une approche globale d'une discipline, le FOS, à l'inverse, travaille au cas par cas ou branche par branche, métier par métier, en fonction des demandes et d'un public précis. Le français de spécialité correspond à un ensemble de démarches pédagogiques centrées sur des domaines de spécialité parmi lesquelles les enseignants puisent pour élaborer leurs cours.

Dans le contexte universitaire, on enregistre, depuis quelques années, une demande accentuée d'un français plus « utilitaire ». En effet, certains étudiants sont de plus en plus intéressés par l'enseignement du FOS pour communiquer efficacement. Ils souhaitent acquérir ou perfectionner leurs compétences en un français bien

déterminé, que ce soit le français médical, juridique, politique ou des affaires :

«les acteurs du FOS se singularisent, en ce qui concerne les apprenants, par une perception aiguë de leurs besoins focalisés sur des savoir-faire langagiers dictés par une nécessité de maîtrise d'un réel professionnel, en ce qui concerne les enseignants, par une tension entre maîtrise langagière, culturelle et (mé)connaissance relative de la sphère sociale pour laquelle ils doivent former les apprenants en termes de compétence à communiquer langagièrement »⁶.

Ainsi qu'il a été signalé précédemment, le FOS dépend essentiellement de l'analyse des objectifs, des besoins et des contenus. Selon Jean-Jacques Richer, *«il n'y a plus de place pour la gratuité de l'apprentissage et sa non-utilisation dans la vie concrète »⁷.*

Pour analyser les besoins, trois opérations complémentaires sont indispensables :

- identifier les besoins langagiers, c'est recueillir les informations auprès des universitaires (étudiants, boursiers, stagiaires, professionnels, etc.), par des interviews, questionnaires, etc. C'est la plus importante étape d'un cours FOS.

- formuler des objectifs d'apprentissage ;

- définir des contenus d'apprentissage en fonction d'un certain nombre de données permettant de faire des choix.

Nous dirions que le FOS est en train de devenir un concept clé dans la didactique du FLE, parce que l'apprentissage d'une langue étrangère est fondé sur son utilisation dans la vie concrète. Les besoins de communication en langue étrangère sont généralement déterminés par l'activité scientifique ou professionnelle. Dans la visée actionnelle promue par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, toute compétence langagière est utilisée pour «accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier. » (C E C RL, 2000 :15).

Pour conclure

Nous avons cherché à appréhender les représentations que les étudiants ont de la langue française dans tous ses états. Les premiers résultats obtenus de cette enquête semi-directive confirment l'utilité de tenir compte des besoins de formations en langues étrangères des étudiants, afin de leur donner davantage de chances et d'opportunités pour être plus compétitifs sur les deux plans scientifique et professionnel. Dans cette optique, il nous semble possible de formuler deux propositions. La première, c'est que le français doit être utilisé comme un vecteur de coopération scientifique pour s'adapter aux nouvelles cultures technologiques et aux nouveaux modes d'expression de l'intelligence, en termes d'apprentissage cognitif et de construction du savoir. La deuxième concerne la formation continue des enseignants universitaires. Ces derniers devraient être formés dans le sens d'une plus forte professionnalisation impliquant leur formation aux TIC, outil indispensable pour « une pédagogie active ». Médiateurs, ils devraient effectuer des réflexions sur le contenu à enseigner et être capables de se positionner entre les savoirs théoriques et les savoirs d'actions.

NOTES

1. Léon Antoine, 1991, *Colonisation, enseignement, éducation : étude historique et comparative*, l'Harmattan.
2. FONCIN, 1883, *L'instruction des indigènes en Algérie*, p. 44.
3. J-P Cuq, 1999, « Le français au Maghreb », in *L'information grammaticale* N°54, Paris, juin, pp.45-47.
4. Le «*plurilinguisme*» se rapporte au répertoire de langues utilisées par un individu ; il est donc, en un sens, le contraire du multilinguisme (présence, dans une zone géographique déterminée plus d'une «variété de langues»). Ce répertoire englobe la variété de langue considérée comme «langue maternelle» ou «première langue», ainsi que toute autre langue ou variété de langue, dont le nombre peut être illimité. Ainsi, certaines zones géographiques multilingues peuvent être peuplées à la fois de personnes monolingues et de personnes plurilingues.
5. Le français sur objectif spécifique se réfère en même temps à deux domaines qui coexistent, celui du français général ayant trait plutôt à des cultures et celui des connaissances professionnelles, d'où la nécessité d'assurer la formation continue aux enseignants de français langue étrangère dans tel ou tel domaine de spécialité pour qu'ils puissent acquérir, au moindre niveau, les notions de base du métier dans lequel le FOS est pratiqué.
6. J-J Richer, *Le FOS est-il soluble dans le FLE?*, www.edu.fle.
7. Idem.

Bibliographie

1. Ait Dahmane Karima, 2009, « Plurilinguisme et enseignement interculturel à l'université, lieu de formation et d'interaction », *Synergies Algérie* N°5, pp. 151-158.
2. Boucherit A, 2002, « Algérie : de l'Arabe à l'Arabisation », *Language Contact and Language Conflict in Arabic. Variations on a sociolinguistic theme*, Routledge Curzon, p. 54- 69.
3. Conseil de l'Europe, 2000, *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Ed. Didier.

4. Cuq Jean-Pierre & Gruca Isabelle, 2005, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presses universitaires de Grenoble.
5. Grandguillaune G, 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose.
6. Magiante J-M., Parpette C, 2004, *Le Français sur Objectif Spécifique: de l'analyse de besoins à l'élaboration d'un cours*, Hachette.
7. Marti Félix, Ortega Paul, Amorrortu Estibaliz 2006, *Un monde de paroles, paroles du monde*, Paris, l'Harmattan.
8. Queffélec A, Derradji Y, Debov V, Cherrad-Bencheфра Y., 2002, *Le français en Algérie, Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.
9. Rey Alain, Duval Frédéric, Siouffi Gilles, 2007, *Mille ans de la langue française, histoire d'une passion*, Perrin.